

Complément en pose de pierres naturelles

- Secteur : [Construction](#)
- Sous-secteur : [Parachèvement et équipement du bâtiment](#)
- Degré :

3^e degré - 7^e année

- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Plein exercice

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

Tu es en possession de :

- Ton certificat de qualification 6^e professionnelle « Carreleur » ou « Maçon » ou « Tailleur de pierre - Marbrier »

Cette 7^e année va te permettre d'approfondir les compétences acquises précédemment.

A l'issue de cette formation, tu obtiendras :

- Le certificat de qualification de 7^e année (CQ7)
- Le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) qui t'ouvre la porte à l'enseignement supérieur
- Une attestation de compétences complémentaires au CQ6

Les métiers

Les écoles

Mis à jour le:
13/12/2019